







**ECOLE GERSON**

# Fiche descriptive Classes maternelles Classes primaires

## **STRUCTURE 2011 / 2012**

-  6 classes maternelles, 15 classes en primaire, (total : 21 classes)
-  600 enfants, garçons et filles.
-  23 enseignantes, un surveillant général, surveillants, aides maternelles,
-  Professeurs d'art dramatique, d'anglais et d'éducation physique et d'expression corporelle (en maternelle).

## **ANGLAIS**

De la GS au CM2 : cours dispensés sur le temps scolaire.

## **BIBLIOTHEQUE : BCD**



L'école primaire met à la disposition des enfants et des enseignants, une Bibliothèque Centre Documentaire.

## **CATECHESE**

Dans le respect du caractère propre de l'établissement et de sa spécificité, à savoir un établissement catholique privé sous contrat, défini, dans le contenu des documents joints au dossier. Une heure par semaine incluse dans l'emploi du temps hebdomadaire à partir du CP. Eveil à la foi dans les classes de maternelles.

## **ACTIVITES PERI-SCOLAIRES**

Nous vous proposons en dehors du temps scolaire des activités extra-scolaires :

-  *Chorale, atelier scientifique (échecs, éveil musical (histoire de l'art, dessin par l'observation,*
-  *Escrime, judo, danse ...*

pendant la récréation du déjeuner ou après la classe du CP au CM2.

Les inscriptions se font en début d'année scolaire (compter annuellement de 180 € à 250 € pour une heure et selon l'activité).

## **DEMI-PENSION**

Abonnement : 1, 2, 3 repas (à jours fixes définis en début d'année) ou 4 repas hebdomadaires. La facturation se fait à l'année. Pour les repas occasionnels, il suffit d'acheter à l'avance, à la COMPTABILITE un carnet de tickets. Les changements de régime ne sont possibles que sur un justificatif écrit et envoyé à la direction.

**Ne peuvent rester 4 jours à la demi-pension que les enfants dont les deux parents travaillent.**

## **ETUDES SURVEILLEES DU SOIR ET GARDERIE**

De 16 H 35 à 17 H 45, sauf le Mercredi et le Vendredi. L'inscription se fait en début d'année scolaire et sera réglée avec la scolarité.

## **HORAIRES**

⇒	LUNDI, MARDI et JEUDI	8H30 - 11H 45	et	13H35 - 16H35
⇒	MERCREDI	9H45 - 12 H		
⇒	VENDREDI	8H30 - 11H45	et	13H35 - 15H50

## **« HEURE DE REUSSITE »**

Le temps scolaire est annualisé conformément aux instructions ministérielles. L'heure spécifique du caractère propre est naturellement conservée dans l'enseignement catholique.

A Gerson les élèves, en difficulté, seront pris en petits groupes de 3 ou 4 enfants seulement par les enseignantes de l'école, **le MERCREDI MATIN de 8 H 30 à 9 H 30**. Nous appelons ce temps « heure de réussite ». De plus dans chaque classe, une heure est consacrée à la réussite de tous afin de développer des intelligences multiples et des talents cachés.

## **INFIRMERIE**

Une infirmière diplômée est présente dans l'établissement durant les heures scolaires.